

AFFAIRE N° 23. - DEMANDE DE SUBVENTION à adresser au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS pour les travaux de construction d'un plateau E. P. S. à DOMENJOD.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En conséquence du marché que je viens de soumettre à votre approbation sous le n° 22, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à solliciter du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports une subvention de 85 % dans le coût du plateau E. P. S. à réaliser au groupe scolaire de DOMENJOD.

Le financement de ces travaux serait ainsi assuré :

- Subvention de la Jeunesse et des Sports	85 %	1 185 928
- Participation communale	15 %	209 282
			<u>1 395 210</u>

Je mets la question aux voix.

A l'unanimité, après débats, le Maire est autorisé à solliciter du Service Départemental de la Jeunesse et des Sports une subvention de 1 185 928 Frs CFA représentant une participation de 85 % dans le coût de la construction d'un plateau E. P. S. au groupe scolaire de DOMENJOD.